



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Édition 2

CERTIFICAT ACERMI

N° 14/D/015/991

Licence n° 14/D/015/991

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits en vrac à base de laine minérale version C du 01/03/2015 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **ROCKWOOL FRANCE SAS**

Company :

Siège social : **111 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS**

Head Office :

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

ROCKWOOL 001 – ROCKin S

et fabriqué par l'usine de : Saint Eloy Les Mines – France (63)

Production plant :

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits en vrac à base de laine minérale Et la norme NF EN 14064-1 : 2010.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations.

Ce certificat a été délivré le 01 janvier 2018 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2020.

This certificate was issued on January 01st, 2018 and is valid until December 31th, 2020, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président
E. CREPON

C. BALOCHE

Pour le Secrétaire
T. GRENON

P. PRUDHON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 14/D/015/991 Edition 1, délivré le 10 février 2015

Revision of certificate n° 14/D/015/991 Edition 1, issued on February 10th, 2015



CERTIFICAT ACERMI
N° 14/D/015/991
Licence n° 14/D/015/991
CARACTERISTIQUES CERTIFIEES
Certified properties

CONDUCTIVITE THERMIQUE CERTIFIEE $\lambda_D = 0,037 \text{ W/(m.K)}$
Certified thermal conductivity

RÉSISTANCE THERMIQUE
Thermal resistance

Résistance thermique R (m ² .K/W)	Largeur de la cavité (mm)	Nombre minimal de sacs (25kg) pour 100 m ²
0,80	30	7,1
1,05	40	9,5
1,35	50	11,9
1,60	60	14,3
1,85	70	16,7
2,15	80	19,0
2,40	90	21,4
2,70	100	23,8

Nota : La résistance thermique certifiée R ne peut être obtenue qu'en respectant impérativement à la fois la largeur de la cavité et le nombre minimal de sacs pour 100 m² ainsi que les prescriptions figurant dans l'Avis Technique du procédé en cours de validité (liste des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application disponibles sur le site www.ccfat.fr).

RÉACTION AU FEU : Euroclasse A1
Reaction to fire:

AUTRES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :
Other certified properties

Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Transmission de vapeur d'eau	MU1